

BARDOS INFO

Mercredi
4
Novembre 2020
n°1032

MAIRIE

Les services communaux

La Mairie est ouverte aux heures habituelles, de 9h à 12h et de 14h à 17h.

L'agence postale communale est ouverte aux heures habituelles, de 8h30 à 11h30.

Les écoles publique et privée, ainsi que la restauration scolaire et la garderie sont ouvertes, avec le port du masque obligatoire à partir de six ans.

Toutes les salles communales (cinéma, annexes du château Salha) et les salles de sport (mur à gauche, trinquet, salle Erdizka) sont fermées jusqu'au 1^{er} décembre. Les activités sportives, associatives ou culturelles ne peuvent plus s'y dérouler.

La bibliothèque est fermée durant le confinement.

Le cimetière reste ouvert.

Les commerces

Les commerces de 1^{ère} nécessité restent ouverts : boucherie charcuterie MARCA, magasin VIVAL, épicerie DOLHEGUY, boulangerie, garage MARTINON, garage DETCHEVERRY.

Le cabinet médical ainsi que les activités paramédicales continuent leurs activités.

Les salons de coiffure, le salon d'esthéticienne et la fleuriste sont fermés.

DOTATION DE MASQUES ENFANTS

Le port du masque est devenu obligatoire dès l'âge de 6 ans pour les enfants de nos écoles. La commune de Bardos, en partenariat avec la pharmacie de Bidache, va prochainement les doter de 4 masques en tissus et de taille enfant (masques normés, lavage 100 fois).

GYMNASTIQUE AVEC JUSTINE AGBATAN

En raison des dernières directives gouvernementales pour lutter contre la pandémie, les cours de gym sont suspendus pendant le confinement jusqu'au 1^{er} décembre 2020.

COMMUNIQUÉ DE LA CAPB

Maison de la communauté de Bidache

L'accueil physique se fait uniquement le mercredi, et sur rendez-vous les autres jours. L'accueil téléphonique est assuré du lundi au vendredi au ☎ 05.59.56.05.11

Collecte des déchets

Les collectes de déchets se poursuivent normalement (ordures ménagères, collectes sélectives, collectes de cartons et d'encombrants).

Les déchèteries de Bardos et Came restent ouvertes aux horaires habituels, avec port du masque obligatoire.

Les usagers doivent cocher le motif « Convocation judiciaire ou administrative et pour se rendre dans un service public » sur leur attestation.

Crèche Arc-en-Ciel et accueil de loisirs à Bidache

Ils sont ouverts selon un protocole sanitaire renforcé.

Centre Intercommunal d'Action sociale

L'ensemble des services sont maintenus.

Mobilité

L'ensemble du réseau Txik Txak continue de fonctionner selon les horaires habituels. L'offre de transport reste donc identique sur l'ensemble du réseau : transports scolaires, lignes régulières de bus Chronoplus et Hegobus, Car Express, Proxi'bus, lignes de transport à la demande, Txalupa, services vélos et navettes gratuites de centre-ville.

Le port du masque est obligatoire aux arrêts et à bord des bus, en vertu des consignes des autorités compétentes.

À noter, tout est mis en œuvre pour que personnels et usagers puissent utiliser les moyens de transports Txik Txak dans une sécurité sanitaire optimale : visuels sur les gestes barrière dans les véhicules, aux arrêts, "ticket sms" (93 064 + numéro de ligne de bus) pour réduire les contacts, désinfection quotidienne des bus et parois de protection.

Le trafic sera suivi quotidiennement et l'offre pourra évoluer au cours des semaines à venir.

Informations à suivre sur le site communaute-paysbasque.fr

RECONFINEMENT ET DEPLACEMENTS

Le 28 octobre 2020, le Président de la République a annoncé le reconfinement sur l'ensemble du territoire national du 29 octobre 2020 minuit au 1^{er} décembre 2020.

Les déplacements autorisés sont les :

- déplacements entre le domicile et le lieu d'exercice de l'activité professionnelle ou un établissement d'enseignement ou de formation, déplacements professionnels ne pouvant être différés, déplacements pour un concours ou un examen ;
- déplacements pour effectuer des achats de fournitures nécessaires à l'activité professionnelle, des achats de première nécessité dans des établissements dont les activités demeurent autorisées, le retrait de commande et les livraisons à domicile ;
- consultations, examens et soins ne pouvant être assurés à distance et l'achat de médicaments ;
- déplacements pour motif familial impérieux, pour l'assistance aux personnes vulnérables et précaires ou la garde d'enfants ;
- déplacement des personnes en situation de handicap et leur accompagnant ;
- déplacements brefs, dans la limite d'une heure quotidienne et dans un rayon maximal d'un kilomètre autour du domicile, liés soit à l'activité physique individuelle des personnes, à l'exclusion de toute pratique sportive collective et de toute proximité avec d'autres personnes, soit à la promenade avec les seules personnes regroupées dans un même domicile, soit aux besoins des animaux de compagnie ;
- convocation judiciaire ou administrative et pour se rendre dans un service public ;
- participation à des missions d'intérêt général sur demande de l'autorité administrative ;
- déplacement pour chercher les enfants à l'école et à l'occasion de leurs activités périscolaires.

Pour vous déplacer, vous devez être muni de l'un des documents suivants : l'attestation de déplacement dérogatoire, le justificatif de déplacement professionnel ou le justificatif de déplacement scolaire, sous peine d'une amende de 135 € et jusqu'à 3750 € en cas de récidive.

L'attestation de déplacement dérogatoire est téléchargeable sur le site bardos.fr et est également à votre disposition dans le sas extérieur de la mairie.

NOS PEINES

C'est avec tristesse que nous avons appris le décès de **Françoise DOILLET**, domiciliée maison Horontchet, survenu à l'âge de 82 ans. Ses obsèques ont eu lieu en l'église de Bardos le mardi 3 novembre. A son époux Charles, à ses enfants Elisabeth et Bernard, à ses petits-enfants et à toute sa famille, Bardos Info présente ses sincères condoléances.

BADGES POUR ORDURES MENAGERES

Rappel : depuis ce lundi 2 novembre, les conteneurs d'ordures ménagères s'ouvrent UNIQUEMENT avec un BADGE.

Les personnes qui ne sont pas encore venues les chercher peuvent les retirer à la mairie aux heures habituelles d'ouverture.

Masque obligatoire. Ne l'oubliez pas !

USB

Tests COVID

Suite à l'annulation des matchs du week-end du 25 octobre pour cause de cas contact et de positivité au COVID-19 d'un de ses joueurs, l'USB a organisé la venue du laboratoire Biopole de St-Pierre-d'Irube ce jeudi 29 octobre 2020 à 13H au stade municipal, afin de tester en nombre ses licenciés. Quelques 40 licenciés ont répondu présent à l'appel, qu'ils aient été déclarés cas contact, aient présenté des symptômes ou voulu simplement se rassurer dans une période si anxiogène. Au final, un seul cas positif sur les 40. Soulagement pour tous mais soulagement momentané. Car bien sûr en cas de test négatif, on reste toujours exposé à un risque de contamination ultérieure. Il convient donc de continuer à observer rigoureusement les gestes barrières, le test ne donnant, en effet, aucune information sur une éventuelle immunité face au virus.

AUX SAVEURS DU SUD

Face à ce reconfinement, Aux Saveurs du Sud vous propose :

- une formule plat / dessert à 12,50€ du mercredi au vendredi, chaque semaine

Exemple plat : cannelloni de chiperons à la sétoise...

Exemple dessert : gaufre à la bière Eguski, compotée de figue...

- coffret repas froid à 15,50€ comprenant entrée, plat, fromage, dessert, pain, eau et couverts

- coffret cocktails dégustation en duo à 37,80€ (32 pièces cocktails salées / sucrées pour 2 personnes).

Pour toute commande, nous contacter 24h avant au ☎ 06.23.59.21.09

UHALDEAN

Tournoi pala trinquet

Les inscriptions pour le tournoi pala trinquet sont stoppées et même annulées pour ceux qui avaient réglé leur inscription.

AIMA

Suite aux annonces gouvernementales, les Hangars d'AIMA de Came, Salies de Béarn et Osserain, et le Coin du Trocoeur seront fermés au public jusqu'au 1er décembre 2020 inclus.

INFORMATIONS

Vous trouverez en complément du **Bardos Info** hebdomadaire, une mise à jour régulière des informations sur la Page Facebook de la commune «**Commune de Bardos**» et sur le site internet <http://www.bardos.fr>

RECENSEMENT CITOYEN

Tous les jeunes (filles et garçons) nés en **octobre, novembre et décembre 2004** sont tenus de se faire recenser à la Mairie avant le **31 décembre 2020**. Se munir du livret de famille et de la carte d'identité. Lors de cette formalité, il leur sera remis une attestation de recensement. Rappelons que cette démarche est obligatoire pour les inscriptions aux examens et concours. Le recensement entraîne aussi l'inscription automatique sur les listes électorales.

ACPG – CATM

11 novembre 1918 - 11 novembre 2020

En raison des nouvelles mesures édictées par le gouvernement, la cérémonie prévue par le Bardos Info du 28 octobre 2020 est modifiée.

La commémoration de l'anniversaire de la fin de la Grande Guerre se déroulera le mercredi 11 novembre, de la manière suivante :

- pas de célébration religieuse en l'église de Bidache,
 - cérémonie réduite au monument aux morts de Bardos.
- A 10h : mise en place au Monument aux morts de Bardos, en respectant la distanciation physique de rigueur (minimum 1 mètre) et évitant les regroupements de plus de 6 personnes,
- dépôt de la gerbe par Madame la Maire et le responsable des Anciens Combattants,
 - bénédiction de la gerbe par Monsieur le Curé,
 - allocution de Madame la Maire,
 - évocation des soldats morts en opération au cours de l'année 2019-2020,
 - minute de silence,
 - chant de la Marseillaise par l'assistance,
 - dislocation du dispositif.

Nota : le port du masque est obligatoire.

La municipalité et les Anciens Combattants vous invitent à participer à la cérémonie du 11 novembre d'une des façons suivantes :

- soit en vous rendant au monument aux morts à 10h, en conservant une distance supérieure à 2 mètres entre les participants,
- soit à n'importe quel moment de la journée, en venant au monument aux morts, marquer un arrêt, en faire le tour pour lire les noms inscrits sur les trois faces et terminer par une minute de réflexion ou de prière devant la gerbe,
- soit aussi en pavoisant l'entrée ou une fenêtre de sa maison pour montrer son attachement aux valeurs du souvenir et rendre hommage à ceux qui se sont sacrifiés, hier comme encore aujourd'hui.

VENTE DE VIANDE DE VEAU

La ferme DACHARY propose de la viande de veau à récupérer à la ferme à partir du 11 novembre. Vous pouvez réserver :

- soit un colis de 5 kg de veau composé de côtes, rôtis, escalopes, jarrets, sauté et tendrons à 13,20 € / kg ;

- soit au détail, morceaux et quantités au choix, à 14,70€ / kg.
Pour toute commande, contacter Cédric au ☎ 06.33.25.92.38

EN BREF

* **A vendre** : bois de chauffage chêne, 60€ le stère.
☎ 06.17.93.47.87

* **Trouvée** : au quartier La Sarrade, chemin des Barthes Bardos Guiche, une veste enfant taille 18 mois. Contacter la Mairie.

PHARMACIES DE GARDE

BIDACHE

8 novembre - LE BERRE ☎ 05.59.56.00.13

PEYREHORADE

11 novembre - DASTEGUY ☎ 05.58.57.65.69